Image not found or type unknown

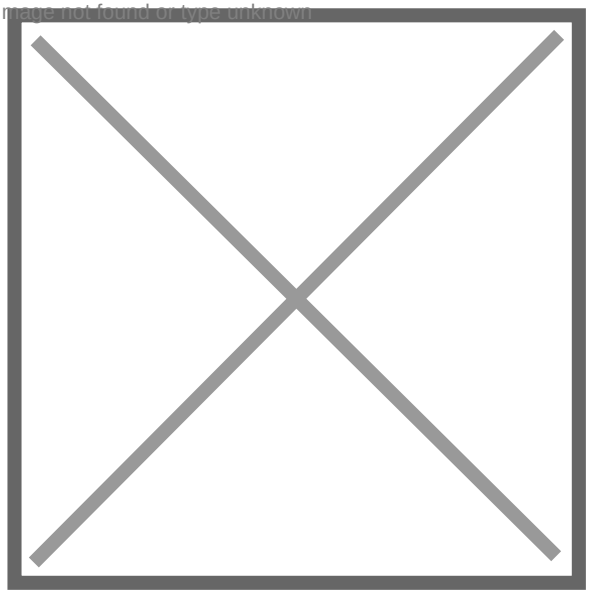

Mise a pied conservatoire et démission

Par **Delbary Nicolas**, le **03/03/2008** à **16:55**

Bonjour,
Je suis sous le coup d'une mise a pied conservatoire depuis le 25 Février mon entretien préalable devait avoir lieu le 5 Mars mais mon employeur a décidé de le reporter au 17 Mars.
J'ai déposé ma démission en date du 5 Mars pour avoir la possibilité de retravaillé au plus vite car mon employeur semble vouloir prolonger au maximum la procédure.
Papa depuis 3 semaines je ne peux en aucun cas rester 2 mois sans salaire. Je souhaiterais régler ma situation au plus vite.
Ma question est très simple que puis je attendre de ma situation ?

En vous remerciant d'avance...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés